

Logement, urbanisme...

La municipalité commence à reculer.

Coup sur coup, la Municipalité vient de retirer trois permis de construire: sur la ZAC des Bords de Seine, rue de la Liberté et, il y a quelques jours, rue de la Papeterie.

Il y a quelques mois pourtant, Pierre Bédier se sentait assez fort pour, lors d'une réunion de quartier à Gassicourt, insulter Régine Mouchard, ma collègue du groupe PCF, DECIL, Divers Gauche, PRG, et menacer les associations qui s'opposaient à ses projets de les faire condamner à de très fortes indemnités financières.

Depuis, par deux fois, la demande de la Municipalité pour la rue de la Liberté a été rejetée par le Tribunal administratif et la Ville a dû retirer, dans la précipitation, le permis de construire accordé pour une des phases de la ZAC Bords de Seine de peur d'être condamnée.

Quant à la rue de la Papeterie, après avoir tergiversé quelques jours, la Municipalité a retiré d'elle-même le permis de construire (voir ci-après).

La résistance à la densification des quartiers a commencé à payer. Elle a fait prendre conscience à la droite mantaise qu'elle ne pourra pas faire n'importe quoi pour favoriser les promoteurs immobiliers.

"L'affaire de la rue de la papeterie"

Début août, un riverain découvre en face de chez lui un panneau anodin informant de la construction de "maisons de ville" par la SCI Papeterie¹. Pas de quoi fouetter un chat direz-vous... sauf, que renseignements pris, ces "maisons de ville" se révèlent être une véritable muraille dans ce secteur classé et protégé à proximité de l'église Sainte-Anne: **ces 4 maisons de ville constitueraient un ensemble de plus de 11 mètres de haut sur 23 mètres de long.**

125 pétitions recueillies en quelques jours ont poussé l'adjoint à l'urbanisme à avouer qu'il avait signé un peu légèrement le permis de construire (et donc à le retirer).

Résidence des grandes vignes.

Le mensonge de Pierre Bédier

Le 27 novembre 2002, la Communauté d'agglomération a attribué à la société HLM OPIEVOY une participation de 335.388 euros (plus de deux millions de francs) pour une opération de réhabilitation. Ce jour, j'étais intervenu en séance pour m'assurer qu'en échange de "ce don", les loyers ne seraient

pas augmentés. Et.... Pierre Bédier, publiquement, me l'avait assuré². Or, il est désormais clair - et l'OPIEVOY l'a annoncé aux locataires - que les loyers augmenteront en moyenne de 250 francs³. Je tiens à la disposition de tous, les comptes rendus des deux séances de la CAMY.

Présomption d'innocence

J'ai été plusieurs fois sollicité pour prendre position sur l'enquête en cours concernant la société de nettoyage Ainett.

Je m'y suis toujours refusé.

Tout citoyen bénéficie, en droit français, de la présomption d'innocence, Monsieur Bédier comme tout autre.

Je ne me livrerai donc à aucune déclaration politicienne, fut-elle dirigée contre un adversaire politique.

C'est en tout cas ma conception de la politique.

¹ La SCI Papeterie est une société nouvellement créée mais au moins l'un de ses dirigeants ne manque pas d'expérience en la matière puisqu'il était dernièrement employé à la COFIDIM Saint-Germain. On trouvera sur Internet un site qui attire l'attention (<http://perso.club-internet.fr/didbou>) intitulé "comment le rêve d'une vie a tourné au cauchemar" et dont le "livre d'or" fourmille d'expériences du même type.

² "...la subvention de la communauté d'agglomération n'est pas habituelle. Cette participation permettra d'alléger l'effort du bailleur, **ce qui rend possible la non-augmentation des loyers.**" *Compte rendu du 27 novembre de la CAMY.*

³ J'ai eu d'ailleurs, le 14 mai dernier, l'occasion d'aborder la question en séance à la CAMY. Mr Braye (Mr Bédier était absent) m'a répondu "qu'il n'était nullement question d'éventuelles négociations sur le prix des loyers" (sic!)

De tout, un peu....

La résidence Flemming démolie.

C'est la décision de la CAMY du 18 juin dernier. Et cela va coûter un peu plus d'un million d'euros (7 millions de francs). Il avait été envisagé un moment d'y créer 70 places d'hébergement d'urgence pour des femmes en difficultés mais le projet a été abandonné.

Pour la droite, entre le tourisme de luxe et les besoins des gens, il n'y a jamais photo. Je suis intervenu pour dénoncer cette décision.

Institut de formation en soins infirmiers (IFSI)

Il s'installera à l'angle des boulevards du Général De Gaulle et Sully. Auparavant rue de Strasbourg, l'IFSI (qui dépend de la Croix Rouge française) était à l'étroit dans ses locaux. Son déménagement-extension permettra de développer les formations existantes et d'en mettre d'autres en place (aide médico-psychologique, auxiliaire de puériculture, assistant(e) de vie).

J'ai bien sûr approuvé le projet (Conseil municipal du 26 mai)

CAMY : la droite exclut à tour de bras.

- Furieux que son budget (qui comportait la nouvelle taxe sur les ordures ménagères) n'ait pas été adopté à l'unanimité, Mr Braye a démissionné de son poste de président de la CAMY – ce qui a provoqué la réélection de tout le bureau communautaire, le 28 avril dernier.
Jusqu'à présent, tous les maires participaient au bureau. Ce n'est plus le cas. " Coupables " d'avoir voté contre son budget, André Sylvestre (Maire divers gauche de Magnanville) et Françoise Descamps (Maire socialiste de Rosny) ont été remplacés par des élus de droite. Il reste au bureau un seul " maire de gauche " : Annette Peulvast (Maire socialiste de Mantes la Ville) parce qu'elle a accepté de ne pas voter contre ce budget après avoir voté contre la taxe sur les ordures ménagères. Face à sa candidature pour le bureau communautaire, présentée par la droite de la CAMY, nous avons présenté un candidat communiste : Denis Andréolély (Maire-adjoint de Magnanville).
- Toujours aussi furieux qu'on puisse le mettre en difficultés, Mr Braye a annoncé (le 10 juillet dernier) qu'il ferait voter un nouveau règlement en octobre. Celui-ci interdira toute intervention sur un sujet " hors compétences " et ne permettra plus aux suppléants de prendre la

parole (" Hommage du vice à la vertu ", ce dernier point me vise directement).

Ces basses manœuvres politiciennes n'empêcheront pas celles et ceux qui portent et défendent des valeurs de gauche de continuer à se faire vos porte-paroles.

Je suis intervenu en séances

- Pour défendre le site du Val-Fourré de France Télécom et ses emplois contre Mr Bédier (CAMY)
- Pour que le statut des assistantes maternelles de Mantes la Jolie soit aligné sur celui de Limay (Conseil municipal)
- Pour que la ville respecte la loi (pose de panneaux d'information publique) pour la vidéo-surveillance au Centre commercial principal du Val-Fourré.
- Pour la pose d'un " miroir d'angle " à l'angle des rues Pierre Curie et Fernand Bodet

Je suis intervenu par écrit

- Pour condamner l'agression de manifestants à Porcheville par les militants de l'UMP (presse locale et tracts)
- Pour empêcher une saisie mobilière au Val-Fourré (Je remercie Monsieur le Sous-Préfet d'avoir bien voulu intervenir et Maître Rameil d'avoir bien voulu accepter ma proposition d'apurement de la dette).

J'ai été reçu :

- Deux fois par le Sous-préfet (en tant que porte-parole du Comité du Mantois contre la guerre en Irak)

J'ai participé aux manifestations locales

- Contre la guerre en Irak
- Contre les réformes des retraites et de la décentralisation. J'ai aussi animé, au nom du PCF, un " forum citoyen " sur les retraites
- Pour protester contre l'incarcération de José Bové devant la Préfecture de Versailles (5 juillet)
- A la soirée de départ des jeunes palestiniens après leur séjour dans la région à l'invitation de Fratercités et de la mairie de Limay (29 août)
- A la manifestation contre l'OMC (organisation mondiale du commerce) à Mantes la Jolie (6 septembre).